

| l'événement

L'emploi trinque

Selon une enquête de l'UNPF, près de 40 % des officines ont dû toucher aux effectifs au cours des 12 derniers mois, et autant envisagent de le faire dans l'année à venir. Inquiétant.

Pour une PME comme l'officine, le recours au licenciement est la dernière mesure qu'envisage l'exploitant. Or, nous en sommes là aujourd'hui, se désole Catherine Morel, secrétaire générale de l'UNPF, titulaire à Arras. Beaucoup de titulaires ont d'abord diminué leur propre rémunération pour préserver leur masse salariale. Certains ont même touché à leur capital personnel. Ce constat alarmant s'ajoute à la multiplication des incidents de paiement (les banques ne semblent pas avoir joué leur rôle d'amortisseur, bien au contraire) et des aménagements de créances auprès des répartiteurs. L'augmentation des effectifs salariés était notable jusqu'en 2007. Ceux-ci ont chuté de 2,21 % l'an dernier. Par ailleurs, les étudiants ont de plus en plus de mal à trouver des emplois d'été, les contrats d'apprentissage se raréfient et, une fois le BP obtenu, les contrats à temps partiel se généralisent. Si l'on compare l'officine aux autres secteurs économiques, l'activité ne baisse pas tant

que ça, voire pas du tout, c'est la baisse de marge – non corrélée à la baisse de chiffre d'affaires – qui pose problème. »

Supprimer l'obligation de recruter un adjoint en fonction du CA

Et l'UNPF de remettre sur la table sa réflexion sur le nombre d'adjoints par tranche de CA. « Est-ce un raisonnement adapté aujourd'hui ? Un titulaire qui travaillerait avec plus de préparateurs et moins d'adjoints ferait-il forcément du plus mauvais travail dès lors qu'un pharmacien est présent en permanence ? », demande Catherine Morel. Argument mis en avant : à même chiffre, les officines ont une décomposition du CA très différente.

A cet égard, avec la part croissante des médicaments chers et les futures missions issues de la loi HPST, ces disparités vont s'accroître. « Aujourd'hui, quand on parle de mode de rémunération, j'aimerais que l'on intègre ces difficultés liées à des actes particuliers. Ce serait en plus un bon moyen pour que les phar-



Catherine Morel (UNPF) : « Je n'ai pas envie de voir se multiplier les incidents en termes de santé publique pour que l'on arrive à prendre conscience de nos difficultés. »

maciens réinvestissent leur métier. N'oublions pas que la majorité de nos patients demande avant tout de la sécurité. [...] Néanmoins, je regrette une contrainte scandaleuse de fond, c'est que nous soyons obligés de prendre en considération le "superflu", d'aller vers le "marchand" pour pouvoir tenir économiquement dans la mesure où nous sommes étranglés côté monopole. Le dosage de notre activité est donc délicat, il nous faut faire très attention. [...] En théorie, il faudrait que le titulaire sorte et se forme davantage, mais les contraintes font qu'il fait au plus serré. »

Selon Catherine Morel, les pharmaciens, qui doivent prendre sans cesse de nouvelles initiatives, auront dès lors plus de responsabilités. Et il n'y a pas de raison que la rémunération ne suive pas, a fortiori quand l'emploi en officine commence à flancher. C'est le raisonnement que l'UNPF fera valoir en présentant les résultats de cette enquête aux autorités de tutelle. « Il faut leur montrer que la réalité de l'officine aujourd'hui n'est pas celle qu'ils pensent. 2010 s'annonce encore plus dure. Le gouvernement doit accompagner les regroupements afin d'éviter la casse sociale, car je n'ai vraiment pas envie de voir se multiplier les incidents en termes de santé publique pour que l'on arrive à prendre conscience de nos difficultés... » ■

Laurent Lefort et François Silvan

Une baisse de 5 % des effectifs en 2009 ?

Avez-vous réduit vos effectifs (fin de CDD, moins d'horaires, licenciement économique ou rupture conventionnelle) au cours des 12 derniers mois ? L'envisagez-vous dans les 12 prochains mois ? Telles étaient les deux questions posées par l'UNPF auxquelles 1 534 titulaires ont répondu. 17,24 % ont réduit leurs effectifs et comptent le refaire dans l'année, 21,67 % l'ont fait mais ne comptent pas le refaire. Par ailleurs, 21,34 % n'ont pas procédé sur 12 mois à une réduction d'effectif mais

prévoient de le faire. Ce sont donc 39 % des titulaires qui ont dû toucher à l'emploi dans leur officine et presque autant qui envisagent de le faire cette année... Sur ceux qui ont réduit des emplois, on compte 74 fins de CDD, 72 réductions d'horaires, 90 licenciements économiques et 126 ruptures conventionnelles (« des licenciements déguisés probablement », observe Catherine Morel). La responsable de l'UNPF met ces chiffres en regard de l'évolution de la masse

salariale (2005/2004 : + 3,66 % ; 2006/2005 : + 5,11 % ; 2007/2006 : + 9,23 % ; 2008/2007 : - 2,21 %)... et des effectifs salariés qui ont connu un pic en 2005 (121 700 personnes) et sont restés stables jusqu'en 2007. Catherine Morel estime qu'il faut s'attendre à une baisse de l'ordre de 5 % des effectifs et de 3 % de la masse salariale en 2009 ! « Soit 6 000 officines qui perdraient des effectifs si l'on extrapole notre sondage », conclut-elle. **F.S.**